



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°385 DU 28 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 2023

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 35 personnes tuées dont 9 victimes d'exécution extrajudiciaire et 21 cadavres retrouvés, 1 victime de VBG ainsi que 4 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 femme tuée.

Des membres de la milice Imbonerakure, des agents

du SNR, des administratifs et des policiers sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées à la justice, à la gouvernance et aux faits sécuritaires ont été également relevées

dans ce bulletin.

LES GRANDS TITRES

I. DES PERSONNES TUEES

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

III. TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

IV. DE LA JUSTICE

V. DE LA GOUVERNANCE

CONTENU

<i>I. DES PERSONNES TUEES</i>	3
<i>I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</i>	3
<i>I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>I.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES</i>	4
<i>II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE</i>	4
<i>II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	4
<i>II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	4
<i>II.2. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	5
<i>II.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	5
<i>II.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	5
<i>III. TRAITE DES ETRES HUMAINS</i>	5
<i>IV. DE LA JUSTICE</i>	5
<i>V. DE LA GOUVERNANCE</i>	5
<i>VI. CONCLUSION</i>	6

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
FDNB	: <i>Force de Défense Nationale du Burundi</i>
FRODEBU	: <i>Front pour la Démocratie au Burundi</i>
REGIDESO	: <i>Régie des Eaux et d'Electricité</i>
RN	: <i>Route Nationale</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
VBG	: <i>Violences Basées sur le Genre</i>

I. DES PERSONNES TUEES

I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Un détenu mort en prison de Gitega après avoir été acquitté

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 août 2023 indique qu'en date du 25 août 2023, à l'hôpital Gitega près la Cour d'Appel de Gitega, Mevain Shurweryimana, âgé de 33 ans, détenu, originaire de la colline Ntobwe, commune et province Gitega est mort. Selon des sources sur place, Mevain était parmi les 24 personnes qui avaient été arrêtées en date du 22 février 2023 accusées d'homosexualité alors qu'elles étaient en réunion de formation sur l'entrepreneuriat organisée par les associations Muco et Buzoca. Selon les mêmes sources, depuis avril 2023, suite à une maladie, il a été transporté à l'hôpital régional de Gitega. Après consultation, un médecin de cet hôpital a recommandé que le patient soit transféré vers Bujumbura Mairie pour y bénéficier des soins médicaux des spécialistes mais Félicité Nishemezwe, Procureur près la Cour d'Appel de Gitega l'a refusé. Ce refus de transfert a eu lieu alors que la Directrice de la prison de Gitega avait demandé un billet d'élargissement car la victime avait été acquittée lors du jugement rendu en date du 21 août 2023 par le Tribunal de Grande Instance.

Neuf personnes exécutées en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 30 août 2023, sur la colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, 9 rebelles parlant le kinyarwanda ont été exécutés au cachot du SNR à Cibitoke, à moins d'une dizaine de mètres du domicile du Gouverneur de cette province, Carême Bizozza. Selon des sources sur place, après l'exécution de ces 9 rebelles, leurs corps ont été embarqués à bord de deux véhicules des chefs du SNR à Cibitoke et à Bubanza et ont été conduits dans un lieu inconnu la même nuit. Le véhicule du responsable du SNR à Cibitoke de marque pick-up immatriculé D 3984 A appartient à Ahmed Nabil Sindayigaya tandis que celui sans numéro d'immatriculation de marque pick-up est du prénommé Germain, responsable du SNR à Bubanza. Selon les mêmes sources, celui-ci avait été vu pendant la journée du 30 août 2023 à Cibitoke à bord de son véhicule. Signalons que ces rebelles avaient été ar-

rêtés en date du 3 au 4 août 2023, au cours des combats entre ces rebelles et des militaires de la FDNB dans la forêt naturelle de la Kibira en commune Mabayi et ils avaient été conduits au cachot du SNR à Cibitoke.

Vingt corps sans vie retrouvés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 août 2023 indique qu'en date du 27 août 2023, vers 22 heures, entre la 13^{ème} et 14^{ème} transversales, tout près de la paroisse Maramvya, au cimetière de Kumugirigiri, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, 20 corps sans vie ont été retrouvés par la population. Selon des sources sur place, ces corps sans vie ont été transportés à bord de deux véhicules pendant la nuit et la population proche de ce cimetière a entendu les voix des Imbonerakure de la 13^{ème} transversale à cet endroit dont Darius Ntamavukiro, Museveni alias Mamba vert et Ntigirinzigu. Selon les mêmes sources, en date du 28 août 2023, des gens qui se sont rendus à ce cimetière pour creuser une tombe pour enterrer le leur ont trouvé ces corps sans vie coupés en deux parties et emballés dans des sacs. Ces corps ont été déterrés par des chiens. La population a alerté Albert Nshimirimana, chef de zone Maramvya. Le premier Ministre Gervais Ndirakobuca et Martin Niteretse, Ministre de l'Intérieur ainsi que Siméon Butoyi, administrateur de la commune Mutimbuzi, Ir Désiré Nsengiyumva, Gouverneur de la province Bujumbura rural et Prosper Kazungu, commissaire communal de la police à Mutimbuzi se sont rendus sur les lieux pour s'enquérir de la situation pendant la journée. Ces autorités ont donné l'ordre aux Imbonerakure de cette localité de creuser une fosse commune où ces corps ont été enterrés de nouveau le même jour. Depuis ce jour, des militaires, des policiers et des membres de la milice Imbonerakure ont été déployés sur les lieux pour y sécuriser mais ils ont été interdits de porter des téléphones androïdes.

I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un homme et une femme tués en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 02 septembre 2023, vers 22 heures, sur la RN 5 Bujumbura- Cibitoke, tout près du « Sport Bar », sur la colline et zone Buringa, commune Gi-

hanga, province Bubanza, Claude Mbonimpa, chauffeur et une femme ont été tués calcinés dans un véhicule de type Probox. Selon des sources sur place, un homme se trouvant dans un véhicule avec ces deux victimes a été blessé par 3 balles au niveau

de la jambe, du dos et de la cuisse, par des personnes non identifiées à main armée ayant tendu une embuscade et qui ont brûlé le véhicule. Le blessé a été évacué par des militaires venus en renfort et a été conduit dans un des hôpitaux de Bujumbura Marie.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

En date du 02 septembre 2023, sur la colline Rweza, commune et province Gitega, un corps sans vie en décomposition de Pierre Bakunduwukize, âgé de

68 ans, veuf, a été retrouvé enterré dans un champ tout près de son domicile. Selon des sources sur place, la victime était introuvable depuis le 24 août 2023. Selon les mêmes sources, Adolphe Nduwarugira, chef de cette colline a appelé la police de la protection civile pour déterrer le cadavre et l'enterrer dignement dans le cimetière de Rweza. Ezéchiel Niyubahwe, âgé de 40 ans, fils de la victime a été arrêté par la police pour raison d'enquête et a été conduit au cachot du commissariat provincial de la police à Gitega.

1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES

Un vieil homme tué en commune et province Gitega

En date du 02 septembre 2023, la nuit, sur la colline Nyabututsi rural, commune et province Gitega, Ngowenubusa Xavier, âgé de 70 ans a été tué par Sylvain Kazoya et Rogatien Bankamwabo, cultivateurs, tous fils de la victime. Selon des sources sur place, ivres, Sylvain et Rogatien se sont disputés et leur père est intervenu pour calmer la situation. Par après, l'un des deux fils a pris une grosse pierre pour frapper son frère mais le coup a touché la tête de leur père qui a rendu son âme sur le champ. Selon les mêmes sources, le chef de colline et les voisins ont alerté la police qui a arrêté immédiatement les deux frères et ces derniers ont été conduits au cachot du commissariat provincial de la police à Gitega.

Un homme mort suicidé en commune Matongo, province Kayanza

En date du 28 août 2023, vers 21 heures, sur la colline Gitwe, commune Matongo, province Kayanza, Alexis Majambere, âgé de 45 ans, père de cinq enfants est mort par suicide à l'aide d'une corde. Selon des sources sur place, Alexis Majambere est rentré en état d'ébriété venant du bar communément appelé « Ku Mateka ». Il a trouvé sa femme et les enfants en train de nourrir les vaches et il a demandé aux enfants qui étaient dans la cuisine de quitter la maison avant de fermer toutes les portes. Selon les mêmes sources, après deux heures, sa femme et les enfants ont défoncé toutes les portes fermées et ont trouvé Alexis déjà mort. Le lendemain, son cadavre a été enterré au cimetière Bandaga.

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 03 septembre 2023, vers 18 heures, sur la colline Gisenyi, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, A., âgée de 13 ans, a été violée par David Gakene, membre du parti CNDD-FDD, âgé d'une quarantaine d'années, originaire de la colline Rutegama de la même zone. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été appréhendé après ce forfait mais le chef de colline Gisenyi,

Jean Bosco Bigirimana qui l'avait arrêté, l'a aidé à s'évader. Selon les mêmes sources, ce chef de colline a été interpellé par la police et a été conduit au cachot du commissariat provincial de Karuzi pour des raisons d'enquête. La fillette a été conduite au CDS Karuzi pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été attrapé par la population de la colline Kanyange quand il tentait de s'évader et a été conduit au poste de police du commissariat provincial de Karuzi.

II.2. DU DROIT A LA LIBERTE

II.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Un membre du parti FRODEBU enlevé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie¹

En date du 22 août 2023, vers 11 heures, sur l'Avenue de la Révolution, tout près du bureau de la REGIDESO siège, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Joseph Hakizimana, membre du parti FRODEBU, ex-chef de quartier Gisyo en 2015, commune Muha, Bujumbura Mairie, a été enlevé par des

agents du SNR. Selon des sources sur place, il était allé demander des informations sur ses consommations d'eau. Selon les mêmes sources, il a été conduit par ces agents du SNR en tenue civile à bord d'un véhicule pick-up aux vitres teintées qui a pris la direction de la Cathédrale Régina Mundi. Selon les mêmes sources, après avoir appris cet incident, sa famille s'est dirigée au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Regina Mundi et ne l'a pas trouvé.

II.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Quatre hommes arrêtés en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 août 2023 indique qu'en date du 25 août 2023, au marché de Kibuye, sur le centre et colline de Mwiruzi, commune Mishiha, province Cankuzo, quatre hommes dont Jean Berchmans Nitunga, Médard Ndayisaba et Elie Ngerageze ont été arrêtés en

possession du jus appelé Jambo en provenance de la Tanzanie, par Venant Ndayishimiye, responsable provincial du SNR. Ils ont été embarqués dans son véhicule jusque chez lui à Cankuzo où ils ont été détenus et leurs téléphones ont été confisqués. Selon des sources sur place, ils ont été libérés en date du 31 août 2023.

III. TRAITE DES ETRES HUMAINS

Cinq enfants victimes de traite des êtres humains en commune Kinyinya, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 août 2023 indique qu'en date du 02 août 2023, sur la colline Ngomante, commune Giharo, province Rutana, cinq enfants dont Ferdinand Nkurunziza, âgé de 15 ans, Thérance Sindayigaya, âgé de 15 ans, Viateur Manirakiza, âgé de 14 ans, Arakaza Arabie, âgé de 13 ans et Japhet Nduwayo, âgé de 13 ans, originaires de la colline Nyakibere, com-

mune Kinyinya, province Ruyigi, ont été arrêtés quand ils se rendaient en Tanzanie à la recherche du travail. Selon des sources sur place, ils étaient accompagnés par leurs recruteurs Jonathan Nzeyimana et Fulgence Nahishakiye, tous âgés de 19 ans. Le lendemain, ils ont été transférés à Kinyinya, leur commune natale où leurs parents les ont récupérés tandis que les présumés auteurs ont été conduits au cachot communal de police Kinyinya pour des raisons d'enquête.

IV. DE LA JUSTICE

Comparution de trois juges à la Cour d'Appel de Bururi

En date du 30 août 2023, Léonard Nizigiyimana, Antoine Ngendakumana et Irène Mukeshimana ont été présentés à la chambre de conseil de la cour d'appel de Bururi. Selon des sources sur place, les

trois juges ont été accusés de complicité à l'infraction d'atteinte à la sécurité intérieure de l'état. La défense a demandé la liberté provisoire en faveur des trois juges en arguant qu'aucun indice de culpabilité n'a été retenu contre eux. La cour d'appel a mis l'affaire en délibéré.

V. DE LA GOUVERNANCE

Détournement du sucre en commune Mutambu, province Bujumbura rural

En date du 31 août 2023, vers 17 heures, au chef-lieu de la commune Mutambu, sur la colline Mu-

rambi, zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura rural, 40 sacs de sucre destiné à la population de cette commune ont été sortis du stock de cette commune et transportés vers Bujumbura

¹Ce cas a été rapporté au bulletin hebdomadaire Iteka n° Ijambo n° 384 comme une personne disparue. En date du 05 septembre 2023, Joseph Hakizimana a été retrouvé par sa famille.

Mairie à bord de deux véhicules immatriculés D 9551 A et D 9775 A appartenant au député Zénon Ndaruvukanye. Selon des sources sur place, le chargement de ce sucre a été supervisé par ce député. Selon les mêmes sources, suite à ce détournement, le sucre n'a pas été distribué aux habitants de cette commune.

Trente et un détenus libérés provisoirement de la prison de Rumonge

En date du 29 août 2023, à l'occasion de la Journée Internationale Nelson Mandela, à la prison de Rumonge, trente et un détenus ont été libérés provisoirement par Domine Banyankimbona, Ministre

VI. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées

de la Justice et Prosper Bazombanza, Vice-Président de la République. Selon des sources sur place, seuls 10 ont eu directement leurs billets d'élargissement. Le parquet de la République à Rumonge a indiqué que les 21 qui bénéficient aussi de cette mise en liberté provisoire doivent d'abord attendre la vérification de leur dossier judiciaire pour ne pas se tromper. La prison de Rumonge a une capacité d'accueil de 800 places, mais en cette date la prison héberge 1023 détenus soit plus de 127% du taux d'occupation dont 277 hommes prévenus, 14 femmes prévenues, 696 hommes condamnés, 36 femmes condamnées et 5 nourrissons.

à la justice, à la gouvernance et aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.